

Cycle de séminaires CEDRE (2020-2021)
Collectif & Responsabilité

Webinaire « Réflexions autour du collectif au départ du patrimoine »
30 avril 2020 – Résumé

Dans le suivi de la dynamique co-créatrice et collaborative du cycle de séminaires sur les communs, le CEDRE lance un nouveau cycle de séminaire sur la question des acteurs liés à l'environnement, et en particulier les acteurs émergents – autres que l'État ou le détenteur de droits réels – rassemblés sous le vocable du « collectif ».

La première séance, un webinaire participatif, s'est concentré sur la question du patrimoine culturel, dont les interactions avec le droit de l'environnement sont nombreuses et fertiles.

Ainsi, Marie-Sophie de Clippele s'est successivement penchée sur les questions suivantes :

1. Qui sont ces acteurs du « collectif » ?
2. Quelles sont leurs prérogatives ?
3. Quelles modalités d'agir en justice ?

Ces trois temps ont permis d'esquisser le collectif comme étant un **sujet intrinsèquement indéterminé**, variant tant dans l'espace (de l'individu local à la communauté universelle) que dans le temps (des générations passées, présentes à futures). La notion de « communauté » en constitue par ailleurs une déclinaison centrale. Ce collectif est **titulaire d'un droit fondamental au patrimoine culturel** – centré sur la notion d'accès, mais dont l'effectivité demeure limitée – ainsi que **détenteur d'un intérêt culturel**, lui permettant de participer à la protection du patrimoine. Il peut enfin invoquer un **intérêt à agir en justice** devant le juge civil (intérêt propre, mais récente ouverture à l'action d'intérêt collectif pour les personnes morales agissant pour la protection des droits et libertés fondamentales, comme le droit à l'environnement), et devant le juge administratif (intérêt à agir reconnu aussi pour toute personne « dévouée » au patrimoine culturel).

Lors de la discussion, a émergé l'importance de revisiter la qualification générique et les attributs d'un droit au patrimoine culturel et d'un droit à un environnement sain au départ de l'**article 23 de la Constitution** ou d'autres textes internationaux.

Par ailleurs, la réflexion autour de la **notion d'intérêt**, jouant parfois un rôle plus effectif que celui de droit subjectif, mérite d'être approfondi. Ainsi, l'intérêt se situe tant au-delà du droit, l'inspirant pour un mieux, qu'en deçà du droit, le corrompant par une approche instrumentalisée.

Enfin, la notion philosophique du **tiers** fut abordée, perçue tantôt comme une troisième personne ou une troisième dimension (« je » - « tu » - « il »), tantôt comme une fraction, une division, le tiers étant la troisième partie du tout (F. Ost). Cette seconde dimension du tiers permet de penser le dédoublement des partenaires, qui ne poursuivent pas uniquement leur propre intérêt mais les transcendent pour accueillir un intérêt qui les rejoint, sorte de propriété émergente.

Cycle de séminaires CEDRE (2020-2021)
Collectif & Responsabilité

Propositions de thèmes à creuser lors de prochains séminaires :

- Actualités de la Convention d'Aarhus
- Le nouvel « Article 714 » du CC et son rapport aux générations futures ; l'article 23 de la Constitution
- La notion de tiers

Bibliographie liée à ce premier séminaire

Publications générales 'Collectif & Responsabilité'

BROWN WEISS, E., *Justice pour les générations futures*, Paris, Editions Sang de la terre, 1993.

D. VAN EECKHOUTTE et L. BURSENS, « Beschouwingen. Het standstillbeginsel: verantwoord worden van achteruitgang of stimuleren van vooruitgang? », in I. HACHEZ et J. VRIELINK (dirs.), *Les grands arrêts en matière de handicap*, Bruxelles, 2020, pp. 71-94.

CARBONNIER, J., *Flexible droit. Pour une sociologie du droit sans rigueur*, 7^e éd., Paris, L.G.D.J., 1992.

CARBONNIER, J., « Sur les traces du non-sujet de droit », (1989) 34 *Arch. Philos. Droit* 197-207.

CENTRE D'ETUDES SUR LA COOPERATION JURIDIQUE INTERNATIONALE (dir.), *Les modèles propriétaires au XXI^e siècle: actes du Colloque international organisé par le CECOJI à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, 10 et 11 décembre 2009: en hommage au professeur Henri-Jacques Lucas*, coll. Collection de la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers, n°47, Paris, L.G.D.J, 2012.

CORNU, M., F. ORSI et J. ROCHFELD (dir.), *Dictionnaire des biens communs*, coll. Quadriga, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

HACHEZ, I., *Le principe de standstill dans le droit des droits fondamentaux: une irréversibilité relative*, 1. éd, coll. Human Rights = Menschenrechte = Droit de l'Homme, n°8, Athènes, Sakkoulas, 2008.

LEONARD, T., *Conflits entre droits subjectifs, libertés civiles et intérêts légitimes: Un modèle de résolution basé sur l'opposabilité et la responsabilité civile*, Éditions Larcier, 2005.

OST, F., *Entre droit et non-droit: l'intérêt. Essai sur les fonctions qu'exerce la notion d'intérêt en droit privé, tome II de Droit et intérêt, 2*, coll. Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 49/2, Bruxelles, FUSL, 1990.

ROMAINVILLE, C. et F. DE STEXHE, « L'action d'intérêt collectif », (2020) 11-6807 *J. Trib.* 189-201.

**Cycle de séminaires CEDRE (2020-2021)
Collectif & Responsabilité**

Publications ciblées en droit de l'environnement

BOGAERTS, P., « Draagwijdte van het begrip (leef)milieu in de wet van 12 januari 1993 », (2003) 30 *Nieuw Jurid. Weekbl.* 510-514.

D. MISONNE et F. OST, « L'illusion du juste équilibre ou la variabilité de la jurisprudence du juge européen portant sur la balance des intérêts entre environnement en enjeux économiques », in *Pour un droit économique de l'environnement: mélanges en l'honneur de Gilles J. Martin*, Paris, Éditions Frison-Roche, 2013, pp. 347-362.

MISONNE, D. « The emergence of a right to clean air: Transforming European Union law through litigation and citizen science », *Review of European, Comparative & International Environmental Law*, mai 2020, disponible sur <http://doi.wiley.com/10.1111/reel.12336> (Consulté le 7 mai 2020).

PRIEUR, M. et G. SOZZO (dir.), *La non regression en droit de l'environnement*, Bruxelles, Bruylant, 2012.

Publications ciblées en droit du patrimoine culturel

ABELE, L., M. CORNU, J. FROMAGEAU, C. HANCE, L. MARTINET, V. NEGRI, A. VAIVADE et N. WAGENER, « Le patrimoine culturel immatériel dans les droits nationaux. Dialogues avec la Convention de l'Unesco de 2003. Éléments de synthèse du rapport de recherche "OSMOSE" » (6 juin 2018), en ligne : <https://dpc.hypotheses.org/files/2018/06/Osmose-rapport-synthese-fr.pdf> (consulté le 12 novembre 2018).

BALEN, K. van, A. VANDESANDE et RAYMOND LEMAIRE INTERNATIONAL CENTRE FOR CONSERVATION (dir.), *Community involvement in heritage*, coll. Reflections on cultural heritage theories and practices, Antwerpen, Garant, 2015.

BIDAULT, M., *La protection internationale des droits culturels*, coll. Collection du Centre des droits de l'homme de l'Université catholique de Louvain, v. 10, Bruxelles, Bruylant, 2009.

CHECHI, A., « Non-State Actors and Cultural Heritage: Friends or Foes? », *Annu. Fac. Derecho Univ. Autónoma Madr.* 2015.19.457-479, en ligne : https://repositorio.uam.es/bitstream/handle/10486/676298/AFDUAM_19_1_19.pdf?sequence=1.

CORNU, M., *Le droit culturel des biens: l'intérêt culturel juridiquement protégé*, Bruxelles, Bruylant, 1996.

CORNU, M., « Propriété et patrimoine, entre le commun et le propre », dans *Pour un droit économique de l'environnement. Mélanges en l'honneur de Gilles J. Martin*,

**Cycle de séminaires CEDRE (2020-2021)
Collectif & Responsabilité**

Éditions Frison-Roche, 2013, p. 145-161, en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00948540> (consulté le 24 février 2015).

JADOT, B., « Rameaux de jurisprudence pour le patrimoine commun », dans Yves CARTUYVELS (dir.), *Le droit malgré tout. Hommage à François Ost*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2018, p. 735-751.

EUROPARAT (dir.), *Heritage and beyond*, Strasbourg, Council of Europe Publ, 2009.

OST, F., « Un héritage sans testament. Patrimoine et générations futures », *J. Procès* 1998.358.16-19.

RINGELHEIM, J., *Diversité culturelle et droits de l'homme: la protection des minorités par la Convention européenne des droits de l'homme*, 2006, en ligne : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:113743> (consulté le 8 janvier 2019).

ROMAINVILLE, C., *Le droit à la culture, une réalité juridique - Le régime juridique du droit de participer à la vie culturelle en droit constitutionnel et en droit international*, Bruxelles, Bruylant, 2014.

TURHALLI, Z., *La protection du patrimoine culturel des minorités en droit international*, thesis, Paris 10, 2016, en ligne : <http://www.theses.fr/2016PA100188> (consulté le 8 janvier 2019).

WATERTON, E., « Heritage and Community Engagement », dans Tracy IRELAND et John SCHOFIELD (dir.), *The Ethics of Cultural Heritage*, coll. Ethical Archaeologies: The Politics of Social Justice, n°4, Springer New York, 2015, p. 53-67, DOI : 10.1007/978-1-4939-1649-8_4.

UNION, P. O. of the E., « Participatory governance of cultural heritage : report of THE OMC (Open Method of Coordination) working group of Member States' experts. » (18 avril 2018), en ligne : <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/b8837a15-437c-11e8-a9f4-01aa75ed71a1/language-en> (consulté le 23 août 2018).

« Brainstorming Report. Participatory Governance in Cultural Heritage (July 2015) », en ligne : https://www.centres-culturels.be/wp-content/uploads/2014/04/20151021_BrainstormingReportVOC_ECouncil_VF1.pdf (consulté le 29 août 2018).